

Sur Canal+, des témoignages troublent Chiliens et Argentins

SANTIAGO

de notre envoyée spéciale

La confession du général à la retraite Manuel Contreras à Canal+ sur les connexions françaises du régime d'Augusto Pinochet a eu peu de répercussions à Santiago. L'interview accordée en prison a néanmoins été reprise par la revue chilienne *7+7*. Au siège du commandement en chef de l'armée, on estime que les déclarations de l'ancien chef de la DINA, la redoutable police secrète de la dictature, n'avaient rien à voir avec l'armée, car « *Contreras faisait allusion à des officiers appartenant à la DINA* ». Contrairement à ce qui se passe en Argentine, « *ces déclarations ne posent aucun problème institutionnel car Contreras ne fait plus partie de l'institution militaire* », a précisé au *Monde* le général Juan Emilio Cheyre, commandant en chef de l'armée.

Le général Contreras avait envoyé des officiers chiliens se former avec le général français Paul Aussaresses, qui était à l'époque en poste au Brésil et leur enseignait les méthodes utilisées pendant la guerre d'Algérie. Malgré la loi d'amnistie qui couvre les homicides commis entre 1973 et 1978, le général Contreras avait été condamné en 1995 à sept ans de prison pour sa responsabilité dans l'assassinat

d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, à Washington, en 1976. Il est à nouveau en détention préventive dans le cadre de l'enquête sur la « Caravane de la mort », une unité militaire qui sillonna le Chili, en octobre 1973, au lendemain du coup d'Etat, fusillant sans procès 72 prisonniers politiques.

A Buenos Aires, les témoignages de plusieurs anciens hauts officiers de la dictature, parmi lesquels le général Ramon Diaz Bessone, ex-ministre du général Jorge Videla, et l'ancien dictateur Reynaldo Bignone, contenus dans le documentaire de Canal+, ont été repris par le quotidien de gauche *Página 12* et par une chaîne de télévision. Ils ont scandalisé le gouvernement argentin au moment où les droits de l'homme sont une des priorités du président Nestor Kirchner.

Le ministre de la défense, José Pampuro, a annoncé qu'il allait étudier la possibilité de sanctionner les deux généraux à la retraite pour avoir revendiqué des crimes contre l'humanité. Pour justifier l'application de méthodes illégales de répression, les militaires argentins ont affirmé avoir reçu la bénédiction de l'Eglise catholique, qui a démenti ces affirmations.

C. Le.